

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL



MAIRIE  
DE  
TREGUNC

COMPTE  
ADMINISTRATIF  
2018  
BUDGET ANNEXE  
DU PORT DE  
TREVIGNON

L'an deux mille dix-neuf, le vingt-six mars à dix-neuf heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en mairie, en séance publique sous la présidence de

**Monsieur BELLEC Olivier**

Etaient présents : MM. BELLEC Olivier – SCAER JANNEZ Régine - SELLIN Yannick – Valérie VOISIN - TANGUY Michel – RIVIERE Marie-Pierre - DERVOUOT Dominique - FLOCH ROUDAUT Rachel – LAURENT Luc – DOUX BETHUIS Sonia - ROBIN Yves – GALBRUN Karine – NIMIS Philippe – LE MAREC Vincent – JOULAIN Anita - JAFFREZIC Christiane – Jean-Paul NVEZ - SALAUN Fanny – HEMON Morgane - DENIEL Baptiste – Brigitte BANDZWOLEK - SINQUIN DANIELOU Gisèle – LE GUILLOU Marthe – ALITURKI Stéphanie.

Absent :

- Bruno BORDENAVE

Les conseillers absents ont donné pouvoir pour voter en leur nom :

- Sylvie VERGOS à Sonia DOUX BETHUIS

- Paul DADEN à Michel TANGUY

- Yoann GUYON à Luc LAURENT

- Marcelle JAFFREZIC à Marthe LE GUILLOU

Date de convocation : 19 mars 2019

Stéphanie ALITURKI est nommée secrétaire de séance

Nombre de conseillers  
En exercice : 29  
Nombre de présents : 24  
Nombre de votants : 27

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte transmis au représentant de l'Etat et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Rennes dans un délai de deux mois

Monsieur Le Maire quitte la salle. Le conseil municipal élit Madame SCAER JANNEZ en qualité de présidente de séance pour le vote du compte administratif.

Madame SCAER JANNEZ présente le compte administratif 2018 du budget annexe du port de Trévignon.

Le compte administratif 2018 du budget annexe du port de Trévignon, conforme au compte de gestion du trésorier, est arrêté de la manière suivante :

Section d'exploitation :

Dépenses : 54 314,51 €

Recettes : 74 132,82 €

**Soit un excédent de 19 818,31 €**

Et **62 291,36 €** avec l'excédent de fonctionnement 2017 (42 473,05 € en recettes)

Section d'investissement :

Dépenses : 35 352,12 €

Recettes : 25 242,57 €

**Soit un déficit de - 10 109,55 €**

Et **- 24 380,29 €** avec le déficit d'investissement 2017 (14 270,74 € en dépenses)

Envoyé en préfecture le 08/04/2019

Reçu en préfecture le 08/04/2019

Affiché le

**- 8 AVR. 2019**

ID : 029-212902936-20190326-CA2018TREV-BF

Soit un résultat annuel de clôture de **37 911,07 €**

En intégrant les restes à réaliser 2018 :

Restes à réaliser dépenses : 3 785,20 €

On obtient un résultat positif de **34 125,87 €**

Vu le Code Général des Collectivités territoriales ;

Considérant l'avis favorable du conseil portuaire lors de sa réunion du 8 mars 2019 ;

Considérant l'avis favorable de la commission des finances, du développement économique et du personnel lors de sa réunion du 11 mars 2019 ;

Ayant entendu le rapporteur ;

Après en avoir délibéré ;

Le conseil municipal, par **22 voix**, adopte le compte administratif du budget annexe du port de Trévignon pour 2018.

Mesdames **BANDZWOLEK, SINQUIN DANIELOU, LE GUILLOU, JAFFREZIC M. et ALITURKI** s'abstiennent.

Ainsi fait et délibéré le jour, mois et an que dessus

POUR COPIE CONFORME AU REGISTRE

A Trégunc, le 29 mars 2019

LE MAIRE

Olivier BELLEC



*(Handwritten signature of Olivier Bellec)*